

HISTOIRE D'UNE BICENTENAIRE
LA SOCIETE DE MEDECINE DE PARIS

6 germinal an IV (22 mars 1796)

par J. COUVREUR (Paris)

Il est certes bien établi que la Société de Médecine de Paris, dont nous fêtons les deux siècles d'existence, est la plus ancienne société médicale de France. Pourtant, si on se penche attentivement sur les événements qui ont précédé sa création officielle, il faut bien se rendre à l'évidence: elle est encore bien plus ancienne qu'on ne l'imagine.

La Société Royale de Médecine, 1730

Sans vouloir être sacrilège vis-à-vis de cet anniversaire du 6 germinal an IV que nous célébrons, on peut considérer, si on admet que «la vie commence avec la conception», que la Société remonte à 1730 et que c'est à Pierre Chirac qu'on le doit. Un geste de libération, la révolte d'esprits indépendants dans un contexte pesant.

Depuis des siècles, la Faculté de Médecine de Paris exerçait un pouvoir absolu sur l'art de guérir dont elle assurait l'enseignement, imposait aux étudiants et aux médecins les doctrines de façon rigide avec des prétentions souvent vaniteuses dans le cadre d'un respect excessif à des traditions ancestrales, souvent surannées et incompatibles avec tout progrès. Pierre Chirac veut secouer ce joug en créant une société médicale indépendante. Médecin du Régent puis de Louis XV, considéré par Saint-Simon comme «le plus grand médecin de son temps en théorie et en pratique», il est soutenu par le roi. La Faculté riposte par un décret qui menace d'exclure de ses rangs les médecins qui feraient partie de la Société. Le roi abroge le décret de la Faculté. Celle-ci - quelle n'était pas sa puissance - adresse une remontrance au roi. Le souverain répond en envoyant en exil à Nemours et à Arpajon deux régents de la Faculté. Pourtant, la Société Royale de Médecine ne survivra pas à la mort de Chirac (1732). Le règne sans partage de la Faculté va reprendre pendant plus de 40 ans.

En 1774, nouvelle tentative. La France est ravagée par de terribles épidémies, Louis XV est emporté par la variole. Malesherbes, Secrétaire d'Etat au cabinet du roi et Turgot, Contrôleur Général des Finances chargent une commission, faite de médecins de Paris et présidée par le célèbre anatomiste Vicq d'Azyr, «de tenir une correspondance suivie avec les médecins les plus habiles du royaume et des pays étrangers sur tout ce qui peut être relatif aux maladies épidémiques et épizootiques». Elle est également chargée de diffuser dans le royaume remèdes, nouvelles méthodes et instructions officielles. Sous l'influence de Turgot, disgrâcié quelques semaines plus tard (12 mai 1776), le conseil du roi Louis XVI crée à nouveau, le 29 avril 1776, une Société Royale de Médecine qui sera le porte parole de l'Etat pour tous les problèmes d'hygiène et de santé dans le royaume. La Société tient sa première séance dans la grande salle du Palais du Louvre sous la direction de Lieutaud, son premier président qui est premier médecin du roi. Elle comporte 24 membres parisiens, 60 associés étrangers. La Faculté revient à la charge dans une querelle souvent calomniatrice. Rien n'y fait. Le prestige de la Société grandit. Ses publications témoignent d'un effort considérable pour l'amélioration des connaissances et du bien public. Mais 13 ans plus tard, c'est la tourmente révolutionnaire.

Pendant la Révolution

Le 14 juillet 1789, le peuple envahit le faubourg Saint Antoine et assiège la Bastille. C'est un mardi, jour de la réunion hebdomadaire de la Société qui est tenue un peu plus loin tandis que le canon tonne. La nuit du 4 août, la Constituante en abolissant les privilèges n'épargne pas les facultés et les corporations. Le 17 septembre, le Docteur Ignace Guillotin, qui va devenir célèbre pour d'autres motifs, propose à l'assemblée un plan d'organisation hospitalière et d'enseignement. Ce projet est repoussé. L'assemblée confirme que toute juridiction corporative est supprimée. Désormais toute personne sera libre d'exercer le métier de son choix y compris ceux de la médecine et de la chirurgie. Ceci sera confirmé par une loi du 17 mars 1791 votée à l'initiative de Pierre Allarde, un ancien maître de forges devenu constituant. L'égalité suppose la suppression des élites et des diplômes. Seule obligation pour exercer le métier de son choix: payer patente. La Convention, logique avec elle-même, ferme les facultés de médecine devenues désormais inutiles. Pourtant la Société Royale de Médecine continue de tenir ses séances.

Le 1er octobre 1791, Vicq d'Azyr, son secrétaire perpétuel qui s'émeut de ce que la médecine n'ait plus aucune loi protectrice, demande la création d'une société réunissant médecins, chirurgiens, pharmaciens, vétérinaires et chimistes. Il reçoit l'appui indirect tout à fait inattendu d'un confrère: Jean-Paul Marat. Fils d'un médecin sarde, médecin lui-même, Marat a fait des études médicales en Allemagne et en Angleterre, il a été médecin des gardes du comte d'Artois et a exercé à Londres. S'il est prêt à livrer le roi

et les aristocrates au bourreau, ce grand pourvoyeur de la guillotine juge néfaste de livrer les malades aux fripons. N'écrit-il pas dans l'Ami du Peuple «Chacun pourra s'établir à son compte sans être assujéti à faire preuve de capacité. Bientôt toute profession dégénérera en intrigue et en friponnerie». Pourtant la Convention refuse la proposition de Vicq d'Azyr. Sous l'impulsion de l'abbé Grégoire et du peintre David, elle confirme la suppression de toutes les sociétés littéraires et scientifiques. La Société Royale de Médecine tient sa dernière séance le 9 mars 1793. Elle est officiellement dissoute le 8 août. C'est la Terreur. Le rendement de la machine du Dr Guillotin atteint des sommets. On fuit, on se cache. Et voici que, 2 ans plus tard, après thermidor, un groupe de médecins et de scientifiques réapparaît. Ils sont 9, tous anciens membres de la Société Royale de Médecine. Les autres, soit les deux tiers des membres de la Société ont disparu, morts ou émigrés, qui peut le dire ? Les noms de ces 9 survivants sont connus: Lafisse, Delaporte, Roussille-Chamson, Tessier, Andry, Busquet, Geoffroy, Lavachère de la Feutrie, Antoine-Laurent de Jussieu. Il est bon de rappeler ces noms car ils prouvent bien la filiation entre la société qui a disparu et celle qui va naître. S'adjoignant des pharmaciens et des vétérinaires, ils demandent à nouveau l'autorisation de se réunir en s'adressant cette fois, et à bon escient, aux autorités de l'Hôtel de Ville.

La consécration officielle

Quelques semaines avant la victoire de Lodi, une commission municipale se déclare favorable à la création d'une «Société Libre de Santé de Paris». Les fondateurs reçoivent enfin, en date du 22 mars 1796, l'autorisation de se réunir. La Société prend alors son nom définitif de «Société de Médecine de Paris». Elle se réunit dans la salle des Arts de l'Oratoire du Louvre. Elle est déclarée libre de toute attache officielle et placée «sous les seuls auspices de la loi». Son développement est rapide. Trois mois après sa fondation, elle compte 99 membres. Elle va attirer tous les grands noms de l'époque, médecins et autres: Percy, Antoine Dubois accoucheur de l'impératrice, Pinel, Portal, Fourcroy, Antoine-Laurent de Jussieu, Cabanis, Pelletan, Corvisart, Broussais, Hallé, Vauquelin, Cuvier, Brongniart. Parmi ses premiers présidents: Baudelocque (1803), Desgenettes (1805), Larrey (1806), Esquirol (1820). Il y a 72 correspondants dont, à l'étranger, Jenner, Scarpa, Winslow.

Les statuts et les objectifs

Dès le 2 nivôse an V (22 décembre 1796), les buts de la Société sont définis dans un rapport signé «Desgenettes, Leveillé, Pelletier et Lafisse». L'objectif est «le perfectionnement de l'art de guérir». La lecture du rapport révèle des conceptions tout à

fait révolutionnaires et visionnaires sur les moyens envisagés pour y parvenir. «Faire un examen *critique de toutes les connaissances* acquises jusqu'à nos jours afin de fixer en quelque sorte l'état de la médecine». «Ne pas se borner à recueillir des observations...mais *découvrir* ce qu'on ignore». Eviter de classer les maladies en divisions sans nombre mais retenir plutôt certains *principes généraux* applicables à tous les cas. Parmi ceux-ci, le premier cité est *l'inflammation*. «La médecine serait plus précieuse encore si elle apprenait aux hommes à *prévenir* tous les dangers qui les menacent». «Il reste à la *chirurgie moderne* un vaste champ à parcourir». Il faut que *la chimie* éclaire à mieux connaître les phénomènes de l'économie animale. «De nouvelles analyses indiqueront avec précision les vertus des médicaments et feront découvrir celles qu'on ne soupçonne pas». «Il faut savoir *comment les médicaments exercent leur action* sur le corps humain». «Tant qu'on ignorera quels sont les véritables effets et la manière d'agir des médicaments, leur administration sera purement empirique». «*Pourquoi multiplier les remèdes* quand un seul peut suffire». Le plan se termine sur un ton patriotique: «Ainsi la Société justifiera son existence en devenant utile et en travaillant efficacement au progrès de l'art, à la gloire de la Patrie, et au bonheur de l'humanité». Pour mettre de l'ordre dans les travaux, 6 comités sont créés: anatomie et physiologie, topographie médicale et hygiène, pharmacie et chimie, clinique externe, clinique interne, littérature médicale. C'est la rupture avec un passé molièresque; les bases d'une médecine moderne sont jetées. La Société se réunit une fois par mois. Le président change chaque année. Dans sa première séance publique 27 pluviôse an V (15 février 1797), Sédillot jeune, qui est son premier secrétaire, souligne dans son rapport que la Société «se met en état d'entreprendre d'utiles travaux en s'associant des hommes recommandables dans les diverses parties de l'art».

D'emblée, la Société va être l'interlocuteur privilégié du département de la Seine dans le domaine de la santé publique. On crée une commission des épidémies et des épizooties, une autre est chargée de donner des soins aux employés du département, de donner son avis sur l'état de ceux qui, du fait d'infirmités, font valoir leurs droits à la retraite. Dès la première année, est créé un service de consultations gratuites à l'Hôtel de Ville. Il est assuré par 4 membres de la Société, désignés pour 3 mois, tous présents à chaque consultation, et qui délibèrent sur les cas particuliers et les enregistrent au terme de celle-ci.

On se soucie d'éthique médicale: on proclame aussi «l'inviolabilité du blessé et du médecin en temps de guerre».

Le Consulat et l'Empire

C'est seulement en l'an XI (1801), que les médecins vont recouvrer leurs privilèges perdus, que sous les efforts conjugués des Cabanis, Pinel, Guillotin, Fourcroy, on envisage la réouverture des écoles de santé. C'est que le premier Consul s'est inquiété de l'anarchie qui règne depuis 10 ans; il n'y a plus ni enseignement de la médecine ni contrôle de ceux qui prétendent soigner. Il a demandé à la Société de Médecine de Paris quelles mesures adopter pour lutter contre le charlatanisme. Par sa requête «il a consacré l'existence légale» de la Société. En 1801 donc, la Société s'adresse au Citoyen premier Consul. Tout en lui témoignant de «sa profonde indignation contre l'horrible attentat du 3 nivôse» auquel il vient d'échapper, elle estime en effet que «il est notoire qu'un très grand nombre de citoyens qui n'ont donné aucune preuve publique de leur capacité exercent l'art de guérir sans y être autorisés par aucun titre légal». Elle recommande la réorganisation de l'enseignement, le rétablissement des écoles de médecine qui ne doivent pas pour autant être trop nombreuses. Il faut surveiller les connaissances et la moralité des médecins, créer des Conseils de Santé dans chaque département et un Conseil de Médecine auprès du ministre de l'intérieur pour empêcher les abus et garantir la santé publique. Ces conseils furent suivis.

On dit que Bonaparte, qui avait une vive affection pour son premier chirurgien Larrey, est venu s'asseoir sur les bancs de la Société lorsque celui-ci en était le président en 1806. Chaptal, ministre de l'intérieur, remercie les membres de la Société de l'avoir admis parmi eux. Frochot, Conseiller d'Etat et Préfet du Département de la Seine, qui se réfère constamment aux avis de la Société, ne lui ménage pas ses compliments. En 1802 «considérant que la Société de Médecine de Paris est vraiment départementale et que les services qu'elle rend journellement lui méritent cette dénomination», il décide qu'un appartement de 3 pièces lui sera affecté à l'Hôtel de Ville. La Société est vraiment au coeur de la cité. Elle devait y tenir ses séances jusqu'en 1871, pendant 69 ans. En 1807, Frochot remercie les membres de la Société qui se sont chargés de l'examen des conscrits en 1808 «pour les peines et la manière distinguée dont ils ont rempli ces délicates fonctions».

La Restauration : création de l'Académie de Médecine

La Restauration amène avec elle une réaction contre les institutions de la République. Le Père Elisée, frère de l'hôpital de La Charité est nommé premier chirurgien du roi Louis XVIII. Sous son influence et celle de Portal est créée «l'Académie Royale de Médecine» reconnue par décret royal le 20 décembre 1820. Elle apparaît comme une émanation de la Société de Médecine de Paris puisqu'elle en a, peu après, adopté les statuts et qu'un tiers de ses membres nommés par le roi sont des membres de la Société.

C'est la future Académie de Médecine qui a pour mission de répondre au gouvernement pour tout ce qui est santé publique, un rôle rempli en fait depuis 25 ans par la Société de Médecine de Paris. Celle-ci va suivre son propre chemin et poursuivre ses travaux. Toujours très liée à la Préfecture de la Seine elle garde des correspondants dans toute la France et à l'étranger. Elle est fréquentée par les médecins les plus prestigieux. Duchenne de Boulogne lui réservera par exemple la primeur des observations qui ont conduit à définir la maladie qui porte son nom (1857). Les comptes rendus et travaux de la Société seront publiés successivement dans:

- * le «Recueil Périodique de Santé de Paris» 1796-1800;**
- * le «Journal Général de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie» 1850-1854;**
- * puis dans différentes revues: «Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie»; «Gazette des Hôpitaux»; «Union Médicale» et «France Médicale» 1855-1865;**
- * et enfin dans le «Bulletin de la Société de Médecine de Paris» après 1865.**

L'incendie de 1871 et après

1870: nouveau coup de tonnerre: c'est la guerre puis le siège. L'Hôtel de Ville est incendié. La bibliothèque de la Société est consumée et elle n'a plus de local. Les séances, interrompues après le 4 août 1870, vont reprendre le 4 août 1871. Elles se tiendront au Luxembourg, puis à l'Association des Médecins de France, rue d'Aumale, au Cercle des Sociétés Savantes, rue des Petits-Champs, puis enfin au palais abbatial de Saint Germain des Prés.

1872: la Société cesse d'avoir des liens privilégiés avec l'administration préfectorale. Le 5 février 1878, elle est reconnue d'Utilité Publique.

Le centième anniversaire

22 mars 1896, le centième anniversaire de la Société est célébré avec solennité. Aux côtés de son président Ladreit de Lacharrière, les membres de l'Académie de Médecine, de la Faculté avec son doyen Brouardel, le préfet de police Poubelle, le ministre Viger qui est médecin, et un grand nombre de personnalités dont Camille Chautemps pour écouter le discours de circonstance prononcé par Duroziez. Cette séance sera suivie le lendemain d'un banquet sur l'organisation duquel nous possédons des détails très précis avec le plan de table. Le président porte un toast «au Président Félix Faure dont la première visite est toujours pour les hôpitaux et qui, en toutes circonstances, donne au corps médical des témoignages de sympathie». Duroziez, très épicurien sans doute,

considérait qu'un banquet annuel «était la clef de voûte de toute société» et que, depuis 1846, date du cinquantenaire, cette manifestation où «l'esprit gaulois préside assorti de sel attique» s'était tenue dans des établissements tels que Véfour, Brébant et Marguery. Il disait préférer cette atmosphère à la lecture des procès verbaux de la Société. C'était la Belle Epoque.

La Société au cours de son deuxième siècle

De 1907 à 1937, la Société s'installe dans ses meubles au 51 avenue de Clichy où, en 1911, elle ouvre une bibliothèque qui reçoit 150 revues françaises et étrangères. Elle siègera ensuite à l'Hôtel de la Confédération des Syndicats Médicaux Français qu'elle suivra boulevard de Latour Maubourg jusqu'à ces dernières années. En 1907, 2 sociétés indépendantes viennent se joindre à elle: la Société Médico-Chirurgicale (16 fructidor an XIII) et la Société de Médecine Pratique (1808).

1914: le registre du conseil d'administration porte la mention «l'Allemagne déclare la guerre à la France le 2 août». Bientôt, dans une motion votée à l'unanimité, la Société «décide de rayer de la liste de ses membres les médecins allemands et austro-hongrois qui n'auraient pas répudié toute solidarité avec les signataires du manifeste adressé au monde civilisé par ceux qui s'intitulent les Représentants de la Science et de l'Art Allemands». Les séances vont se poursuivre pendant toute la guerre, mais la publication des comptes rendus est très allégée. Les effectifs sont plus restreints. Plusieurs membres: de Font Réaulx, Raoul Dupuy sont tués. La grande majorité des communications concerne la chirurgie de guerre: plaies et leurs infections, fractures, réhabilitation, et prophylaxie des infections épidémiques. Quelques problèmes particuliers attirent l'attention: le droit à l'avortement: «La femme, la jeune fille (qui) ont subi, dans des conditions particulièrement atroces, le contact brutal et violent d'une soldatesque ivre de rage, d'alcool ou d'éther. A-t-elle le droit de se débarrasser du produit du Germain?» Au terme d'une discussion longue et animée, il est conclu que chacun doit prendre une décision en conscience. On compare aussi l'état sanitaire des prostituées avant la guerre et durant la première année de celle-ci. Le 2 mars 1918, au cours d'une séance solennelle organisée pour accueillir les médecins étrangers qui sont venus aider la France, Letulle, Lafferre ministre de l'instruction publique, et Louis Mourier secrétaire d'état à la santé militaire, prennent la parole.

Durant la période 1939-1944, les séances seront très régulièrement tenues. En 1941, elles sont présidées par Félix Lobligeois. En 1945, un comité d'honneur est formé «en vue de l'examen des plaintes qui pourraient être formulées contre tout membre de la Société au sujet de sa conduite pendant la durée de l'occupation allemande». Il ne

semble pas qu'elle ait eu à sévir. En 1968, est organisée à Alger, une séance commune avec la Société de Médecine locale.

De l'examen des comptes rendus de la Société de ce siècle, plusieurs constatations ressortent à l'évidence. Tout d'abord, elle a compté parmi ses membres nombre de médecins qui ont illustré les différentes époques traversées. Parmi ses présidents successifs on rencontre par exemple Besnier, Pierre Budin, Victor Pauchet, Edmond Lesne, Jean Lhermitte, V. Le Lorier. Clémenceau accepte une présidence d'honneur. Selon les traditions de la Société, ces maîtres de la médecine ont siégé côte à côte avec des praticiens sans titre officiel, des biologistes, des pharmaciens. On a même vu un président vétérinaire. Elle est restée ainsi un lieu informel d'échanges, une sorte de mutualité intellectuelle. Des communications tout à fait originales sont discutées avec un esprit critique mesuré et judicieux à cette tribune libre, la seule où tout médecin peut apporter le fruit de ses observations. On peut suivre, à travers les comptes rendus, toute l'évolution de la médecine avec son accélération très spectaculaire des dernières décennies. Depuis la découverte des sulfamides avec Trefouel, leurs applications cliniques à l'Hôpital Claude Bernard avec Lemierre (1935-1941) jusqu'à la transplantation pulmonaire en passant par la curabilité de la syphilis avec Arthur Vernes (1940), le choix thérapeutique dans le cancer par René Huguenin (1942), l'alcoolisme expérimental de Jean Lhermitte (1943). Tous les sujets ont été abordés, y compris l'histoire de la médecine: exposé de 20 pages sur les médecins à Rome avant l'ère chrétienne (1897), le 300ème anniversaire de la mort d'Ambroise Paré (20 décembre 1590). Le 1er juillet 1921, la Société prend une part active au Congrès d'Histoire de la Médecine au cours duquel on procède à l'inauguration du Musée de l'Histoire de la Médecine. Notons en passant que ce congrès présidé par Janselme et Menetrier qui va durer 6 jours est assorti d'une soirée chez le Prince Bonaparte, d'une réception à l'Hôtel de Ville, d'un goûter à la Salpêtrière et, bien entendu, de l'incontournable banquet de clôture.

Conclusion

En deux siècles, et sans doute en fait en 266 ans d'existence, la Société de Médecine de Paris a traversé sereinement bien des séismes, des bouleversements de notre histoire, bien des révolutions politiques: elle n'a jamais démerité ou cessé de siéger, que ce soit le mardi de la prise de la Bastille, les trois premières années de la Révolution et une bonne partie de la Terreur, le siège de Paris, les deux dernières guerres et l'occupation. Il a fallu un incendie pour la chasser de l'Hôtel de Ville. Peut-être s'est-elle forgé ainsi le viatique d'une sagesse à l'antique.

Au cours de ces deux siècles, elle a été le témoin, elle a pris sa part de toutes les transformations du monde médical et du tour spectaculaire des progrès de ces dernières années. Quand on feuillette les pages jaunies des comptes rendus de la Société, on peut s'interroger sur le destin de beaucoup de théories chères à des hommes célèbres. Pourtant, sous les cendres dispersées du passé, la raison ne s'est jamais éteinte. Nos ancêtres nous laissent, à travers leurs écrits et leurs discussions, la marque de vertus cardinales à méditer: le travail, la probité scientifique, la simplicité, le désintéressement, l'esprit critique, le respect des confrères, l'amour des malades, vertus conformes au projet des fondateurs: «Que la Société se livre en silence à des travaux importants et que chacun de ses membres ait honneur de faire hommage à ses concitoyens du produit de ses veilles et de ses méditations». Entamons ce troisième siècle avec la conviction que la vraie modernité est de lire son avenir sous la lumière d'une très ancienne raison.

Cette communication a été présentée le Samedi 23 mars 1996 à l'Ancienne Faculté de Médecine de Paris et publiée dans La Presse Médicale - Tome 25 - N° 18 - pp. 828-831